



En exercice : 58
Présents : 42
Votants : 48

Séance du 27 janvier 2025

Le Vingt-Sept Janvier Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 janvier 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	/
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	/
ST MARTIN DU LIMET	/
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : MARTIN-FERRÉ Nadine (Athée), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), Jérôme BASLÉ (Fontaine-Couverte), LIVENAIS Norbert (Renazé), Philippe PELLUAU (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), Dominique GUINEHEUX (St Quentin-les-Anges)

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), BAHIER Alain (Mée), GAUCHER Olivier (St Erblon), BOURBON Aristide (St Martin-du-Limet)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Nadine MARTIN-FERRÉ a donné pouvoir à Aurélie MAHIER
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Maurice RADÉ
Béatrice BARBÉ a donné pouvoir à Loïc PENE
Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

Norbert LIVENAIS a donné pouvoir à Patrick GAULTIER
Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu(e) Mme Edit RAGARU, désigné(e) en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-01/01 : FINANCES

Séance du : 27 janvier 2025

OBJET 2025-01/01 : FINANCES

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025 – ACTUALISATION - Annexe

M. **Maxime CHAUVIN**, Vice-président en charge des finances et de la commande publique expose au Conseil communautaire que, préalablement au vote du budget primitif, le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation. C'est une étape obligatoire pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et leurs groupements.

Suite à une actualisation de certains chiffres, il convient de reprendre la délibération initiale votée au Conseil communautaire du 09/12/2024.

Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) actualisé en [annexe](#).

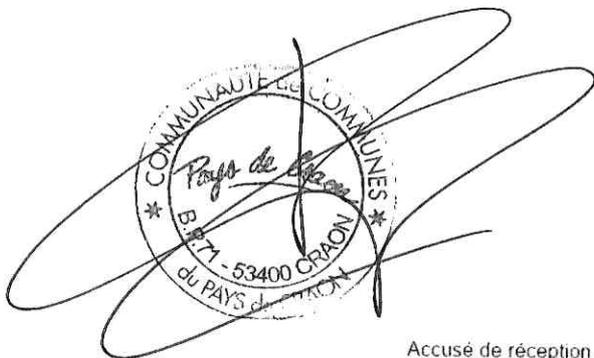
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
À l'unanimité (48 VOTANTS)

- ⇒ **PREND ACTE** du rapport d'orientations budgétaires 2025 actualisé, préalable au projet de budget primitif 2025 ;
- ⇒ **VALIDE** les orientations budgétaires 2025 des budgets principal et annexes telles que présentées.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 31 janvier 2025*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*


*La secrétaire de séance,
Edith RAGARU*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250127-DELIB20250101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 05/02/2025
Publication 05/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

